

PERMANENCES GRATUITES, SANS RENDEZ-VOUS ET CONFIDENTIELLES DE NOTAIRES

Vous avez des questions en matière de succession, concernant votre patrimoine, votre propriété ou encore en matière de droit immobilier...?

Vous avez un litige avec votre employeur, votre bailleur, votre locataire, un commerçant ou toute autre question en matière de droit de la famille, droit fiscal... ?

Vous avez besoin de connaître la démarche à suivre, les choix dont vous disposez pour faire valoir vos droits ?

Le Conseil départemental de l'accès au droit de Haute – Loire (CDAD 43), en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Cayres – Pradelles organise des permanences ayant pour but et vocation spécifique d'assurer une aide à l'accès au droit pour tous.

**Communauté de Communes du Pays de Cayres - Pradelles,
Place de l'Eglise, Costaros**

Mercredi 2 décembre 2020 de 10h à 12h